

À TOUS LES CHASSEURS

Plan européen et Services +

(Incluant : Plan européen guidé, chasse familiale, groupe simple et double arc, arme à feu, poudre noire, en chalet, camp rustique, camping.)

Lieu d'enregistrement

Accueil de St-Narcisse
112, route de la Réserve
St-Narcisse-de-Rimouski, (QC)
G0K 1S0

Heures importantes

Heures d'ouverture des postes d'accueil :

Accueil St-Narcisse :

Lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Lac Rimouski :

23 mai au 31 octobre, de 8 h à 20 h.

Heure de rendez-vous pour l'enregistrement du groupe : entre 13 h et 16 h.

Déroulement du séjour

Accès à l'hébergement	À partir de 17 h, la journée de votre arrivée.
Début de la chasse	30 min. avant le lever du soleil le lendemain de l'arrivée.
Fin de la chasse	Jusqu'à 30 min. après le coucher du soleil la journée du départ.
Sortie de l'hébergement	Vous devez quitter votre hébergement pour midi la journée de votre départ.

Localisation des équipements

Chambre froide : accueil Lac Rimouski (entreposage en quartiers (4), avec ou sans peau, ou en entier), du 12 septembre au 15 octobre. La chambre froide est fermée à compter du 16 octobre.

Traineaux et treuils : en quantité limitée à l'accueil Lac Rimouski, au secteur d'hébergement Kedgwick et Castor.

Potence, palan à chaîne et jambier : disponibles à proximité de votre hébergement.

Pour obtenir les services d'un conducteur de chien de sang : communiquez avec l'accueil du Lac Rimouski.

Embarcation Sépaq : aucune embarcation n'est disponible.

Enregistrement du gibier

Station d'enregistrement : accueil du Lac Rimouski.

Du 13 septembre au 14 octobre.

Est-ce que d'autres activités de chasse ou de pêche sont permises durant mon séjour ?

Aucune autre activité n'est autorisée durant votre séjour.

Y a-t-il des aires de services (carburant, nourriture) près de la réserve ?

- **Rimouski** : essence, diesel, épicerie, hôpital, SAQ.
- **Mont-Label (Esso)** : essence, dépanneur.
- **Biencourt** : épicerie.
- **Lac Rimouski** : essence en dépannage seulement.

Permis de d'orignal femelle adulte

Aucun permis d'orignal femelle adulte n'est attribué automatiquement dans les séjours ni par tirage au sort.

Les chasseurs, selon leur choix, pourront prélever un mâle, une femelle ou un veau, en tout temps, pour les groupes simples. Les groupes doubles devront prélever obligatoirement un mâle et une femelle ou un veau.